

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur B. Bourgeois, 8 août 1884

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 2 p. (179r, 180v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur B. Bourgeois, 8 août 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51576>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 août 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Bourgeois, B.](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Godin remercie Bourgeois de sa bonne volonté exprimée dans sa lettre du 30 juillet. Il lui annonce qu'il augmente ses appointements de 50 F par mois à partir du 1er juillet 1884. Sur les rapports entre Lagneau, nouveau directeur de l'usine de Laeken et de Bourgeois, chef de la comptabilité. Il lui demande de ne pas faire de comparaisons entre leurs salaires ; il l'informe que Lagneau perçoit 400 F d'appointements par mois et qu'il s'agit d'un emploi de direction supérieure.

Notes Lieu de rédaction : le lieu de rédaction de la lettre n'est pas copié sur le folio.

## Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Lagneau, J.](#)

Lieux cités [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

8 juillet

179

Cher Monsieur Bourgeois,

Je vous remercie des assurances de  
bonne volonté que vous me donnez  
par votre lettre du 30 juillet ; et je tiens  
à vous en témoigner ma satisfaction  
en vous déclarant que mes appartenements sont  
augmentés de cinquante francs par mois à partir  
de cet exercice, c'est à dire à partir du 1 juillet 1883.

M. Dagnaud n'aurait pas, en réalité, grandi  
chose à nous apprendre, puisque ma lettre m'a  
dit qu'il allait prendre la direction de l'usine  
de Laxou. Cela ne met pas en question la  
peur que nous ayons faite des connaissances  
nécessaires pour remplir la fonction que nous  
est confiée. Cette fonction est pratiquement  
celle de chef de comptabilité. Ensuite, nous  
devons avoir accès sur toutes les écritures de  
l'établissement, dans les bureaux d'abord,  
dans les ateliers ensuite, & accéder en ce qui concerne  
le directeur, sauf, en cas de désaccord,  
à en référer à l'usine de Frise.

Puis me parlez de direction commerciale,  
il ne faut pas de méprendre la direction  
commerciale émane de Frise, et il doit être

entendu que la direction de M. Lagneau entraîne le droit de connaître toutes choses dans les échoppes aussi bien que dans les ateliers, d'autant plus qu'il me semble indispensable pour la caisse et le portefeuille étant sous votre responsabilité, que le directeur ait pour obligation d'en faire la vérification à des temps déterminés.

Je ne vois rien en ceci qui doive soulever entre nous la moindre difficulté, dès que chacun est inspiré du désir de bien faire comme nous l'avons été jusqu'ici et comme nous l'espérons l'intention de l'être à l'avenir.

Je désirerais aussi que vous évitiez de faire des comparaisons d'appointements. M. Lagneau entre à direction à raison de quatre cents francs par mois; mais les raisons qui déterminent l'admission et l'échelle échappent aux comparaisons que nous pourrez faire.

Je vous demande de nos communications sur ce sujet de la contrepartie, et je vous engage fort à ne rien laisser ignorer à M. Lagneau de tout ce que nous savons à ce sujet.

Bien à vous